

Alcool et accidents de la route

Nos premières analyses montrent une stabilisation des accidents mortels avec alcool de 28,1 % en 2005 à 28,4 % en 2006 alors que l'alcoolémie des conducteurs circulant se détériore (3,23 % au lieu de 2,46 %).

Un problème de connaissance de l'alcoolémie

Lorsque les forces de l'ordre arrivent sur les lieux d'un accident de la circulation, elles doivent contrôler l'alcoolémie de tous les conducteurs impliqués et le cas échéant des piétons. Pour les personnes tuées sur le coup ou grièvement blessées, le dépistage et la mesure du taux d'alcoolémie se font par une prise de sang. Pour les indemnes et les blessés légers, on procède principalement par éthylotest. Une prise de sang peut être réalisée pour avoir confirmation du résultat de l'éthylotest.

Nous ne connaissons pas toujours l'alcoolémie du ou des conducteurs impliqués. Les raisons en sont diverses. La prise de sang a été effectuée mais, au moment de renvoyer le bulletin d'analyse d'accident corporel (BAAC), les résultats ne sont pas connus par les forces de l'ordre. Il est aussi possible que le conducteur refuse de réaliser le test d'alcoolémie (cas assez rare). Enfin, la gravité de l'accident est telle qu'il est impossible de réaliser une prise de sang.

Ce problème de méconnaissance des résultats oblige à classer les accidents corporels et mortels en trois catégories :

- les accidents avec alcool ;
- les accidents sans alcool ;
- les accidents à alcoolémie indéterminée ou inconnue.

Les accidents avec alcool (AAA) sont des accidents dans lesquels au moins un des conducteurs impliqués a un taux d'alcoolémie supérieur au taux maximum autorisé au moment de la prise de sang ou de l'éthylotest (alcoolémie positive).

Les accidents sans alcool (ASA) sont ceux dans lesquels l'ensemble des conducteurs a un taux d'alcoolémie inférieur au taux maximum autorisé.

Les accidents au taux d'alcoolémie inconnu ou indéterminé (ATI) sont des accidents dans lesquels aucun des conducteurs n'a de taux d'alcoolémie supérieur au taux maximum autorisé et dans lesquels on ne connaît pas l'alcoolémie pour au moins un des conducteurs.

Les accidents avec alcool (AAA) et les accidents sans alcool (ASA) forment les accidents au taux d'alcoolémie connu (ATC).

On peut résumer ces explications par le schéma suivant en prenant pour exemple un accident avec seulement deux conducteurs impliqués.

Conducteur 1 \ Conducteur 2	Taux d'alcoolémie supérieur au taux maximum autorisé	Taux d'alcoolémie inférieur au taux maximum autorisé	Taux d'alcoolémie inconnu
Taux d'alcoolémie supérieur au taux maximum autorisé	AAA	AAA	AAA
Taux d'alcoolémie inférieur au taux maximum autorisé	AAA	ASA	ATI
Taux d'alcoolémie inconnu	AAA	ATI	ATI

En 2006, la répartition des accidents corporels et mortels suivant la connaissance de l'alcoolémie est la suivante :

Accidents corporels et mortels suivant l'alcoolémie en 2006		ATC*	ATI*	Ensemble
Accidents corporels	Nombre	63 899	16 410	80 309
	%	79,6	20,4	100,0
Accidents mortels	Nombre	3 283	1 043	4 326
	%	75,9	24,1	100,0

*ATC : accidents au taux d'alcoolémie connu ; ATI : accidents au taux d'alcoolémie indéterminé ou inconnu

Source : ONISR, fichier des accidents.

L'analyse du rôle de l'alcool dans l'insécurité routière a été perturbée au cours de ces deux dernières années par des dysfonctionnements dans les logiciels des forces de l'ordre qui ont entraîné des erreurs dans les données du fichier des accidents. Ceci nous a conduit à procéder en 2005 à des vérifications et des corrections sur tous les accidents mortels de la sécurité publique et des CRS. En 2006, la correction sur l'ensemble des accidents corporels et mortels a été limitée aux quatre premiers mois de l'année 2006 jusqu'à la mise en place d'une version du logiciel PROCEA corrigée.

Alors qu'en 2004, les indéterminés représentaient 43,5 % des accidents mortels, en 2005, après les corrections réalisées par les forces de l'ordre, les indéterminés représentaient 21,3 % pour les accidents corporels et 11,7 % pour les accidents mortels. En 2006, après la vérification des données, ils n'étaient plus que de 20,4 % pour les accidents corporels et de 24,1 % pour les accidents mortels.

La baisse de qualité entre l'année 2005 et l'année 2006 provient de la correction systématique avec un délai de plusieurs mois des données alcool sur les accidents mortels par les forces de l'ordre en 2005. Pour 2006, en dehors des quatre premiers mois, les délais n'ont été augmentés que de trois semaines correspondants au changement de définition.

La proportion d'accidents dans lesquels l'alcoolémie est en cause ne peut donc être calculée sur l'ensemble des accidents. On va donc la calculer sur le sous-ensemble des accidents dont on connaît l'alcoolémie. C'est cette proportion qui est présentée dans les différents tableaux de ce chapitre. Cette estimation est

basée sur l'hypothèse que les accidents à taux d'alcoolémie indéterminé ou inconnu se répartissent en accidents avec alcool et sans alcool de façon identique à ceux à taux d'alcoolémie connu. Cette hypothèse peut être discutée : on sait que les indéterminés correspondent souvent aux victimes tuées et que le taux d'alcoolémie des personnes tuées est plus élevé que celui des autres impliqués.

Dans ce chapitre, les accidents avec alcool ne prennent pas en compte les piétons au taux d'alcoolémie positif. En effet, comme les forces de l'ordre ne réalisent des dépistages d'alcoolémie sur les piétons que si elles suspectent la présence d'alcool, le fichier accidents fournit l'alcoolémie pour moins de la moitié des piétons impliqués. Pour autant, il ne faut pas négliger ce genre d'accidents qui sont le plus souvent mortels. En 2006, sur 248 accidents corporels avec au moins un piéton au taux d'alcoolémie positif, 57 sont mortels soit 23 %.

Définition du week-end

Par rapport aux données habituelles publiées suivant le jour de la semaine (dans ce bilan ou dans d'autres publications de l'Observatoire), une autre définition du week-end a été utilisée. Dans ce chapitre uniquement, le week-end débute le vendredi soir à 21 heures et se termine le lundi matin à 8 heures. De même, un jour férié commence la veille à 21 heures et finit le lendemain matin à 8 heures.

Cette extension a été motivée par la constatation d'un nombre important d'accidents avec alcool les vendredis soirs et les lundis matins.

LES ACCIDENTS

Accidents avec alcool

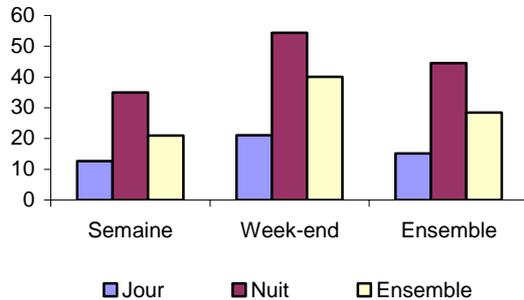
Accidents corporels et mortels par types d'accidents en 2006

		Accidents corporels				Accidents mortels			
		Total	dont au taux d'alcoolémie connu	dont avec alcool	% d'accidents corporels avec alcool	Total	dont au taux d'alcoolémie connu	dont avec alcool	% d'accidents mortels avec alcool
Semaine	Jour	42 302	33 244	1 381	4,2	1 685	1 257	159	12,6
	Nuit	14 719	11 759	1 884	16,0	967	749	262	35,0
	Ensemble	57 021	45 003	3 265	7,3	2 652	2 006	421	21,0
Week-end* ou jour férié	Jour	12 620	10 229	991	9,7	764	547	115	21,0
	Nuit	10 668	8 667	2 821	32,5	910	730	397	54,4
	Ensemble	23 288	18 896	3 812	20,2	1 674	1 277	512	40,1
Ensemble	Jour	54 922	43 473	2 372	5,5	2 449	1 804	274	15,2
	Nuit	25 387	20 426	4 705	23,0	1 877	1 479	659	44,6
	Ensemble	80 309	63 899	7 077	11,1	4 326	3 283	933	28,4

Source : ONISR, fichier des accidents.

* du vendredi 21h au lundi 8h.

Pourcentages d'accidents mortels avec alcool en 2006



70,6 % des accidents mortels survenant la nuit sont imputables à l'alcool. Lorsque l'on s'intéresse aux nuits de week-ends ou de jours fériés, ce sont 42,6 % des accidents mortels qui sont imputables à l'alcool !

66,5 % des accidents corporels avec alcool ont eu lieu la nuit, 53,9 % les week-ends et 39,9 % les nuits de week-ends.

Ainsi, conduire avec un taux d'alcoolémie supérieur au taux maximum autorisé augmente la gravité des accidents. La proportion d'accidents avec alcool dans les accidents mortels est presque trois fois plus élevée que celle constatée dans les accidents corporels.

En 2006, on dénombre 7 077 accidents corporels avec un taux d'alcoolémie positif dont 933 mortels, soit 11,1 % des accidents corporels et 28,4 % des accidents mortels.

Victimes dans les accidents avec alcool

Victimes d'accidents par types d'accidents en 2006

		Tués			
		Nombre total de tués	dans les accidents à taux connus	dans les accidents avec alcool	% de tués dans les accidents avec alcool
Semaine	Jour	1 805	1 335	176	13,2
	Nuit	1 051	804	288	35,8
	Ensemble	2 856	2 139	464	21,7
Week-end ou jour férié	Jour	826	593	122	20,6
	Nuit	1 027	818	457	55,9
	Ensemble	1 853	1 411	579	41,0
Ensemble	Jour	2 631	1 928	298	15,5
	Nuit	2 078	1 622	745	45,9
	Ensemble	4 709	3 550	1 043	29,4

Source : ONISR, fichier des accidents.

		Blessés hospitalisés			
		Nombre total de blessés hospitalisés	dans les accidents à taux connus	dans les accidents avec alcool	% de blessés hospitalisés dans les accidents avec alcool
Semaine	Jour	18 851	15 584	869	5,6
	Nuit	7 475	6 256	1 295	20,7
	Ensemble	26 326	21 840	2 164	9,9
Week-end ou jour férié	Jour	7 588	6 461	822	12,7
	Nuit	6 748	5 643	2 243	39,7
	Ensemble	14 336	12 104	3 065	25,3
Ensemble	Jour	26 439	22 045	1 691	7,7
	Nuit	14 223	11 899	3 538	29,7
	Ensemble	40 662	33 944	5 229	15,4

Source : ONISR, fichier des accidents.

		Blessés légers			
		Nombre total de blessés légers	dans les accidents à taux connus	dans les accidents avec alcool	% de blessés légers dans les accidents avec alcool
Semaine	Jour	32 804	25 560	875	3,4
	Nuit	10 844	8 583	1 084	12,6
	Ensemble	43 648	34 143	1 959	5,7
Week-end ou jour férié	Jour	9 571	7 709	602	7,8
	Nuit	8 244	6 740	1 785	26,5
	Ensemble	17 815	14 449	2 387	16,5
Ensemble	Jour	42 375	33 269	1 477	4,4
	Nuit	19 088	15 323	2 869	18,7
	Ensemble	61 463	48 592	4 346	8,9

Source : ONISR, fichier des accidents.

En 2006, le bilan des victimes des accidents avec alcool est le suivant : 1 043 tués, 9 575 blessés dont 5 229 hospitalisés. 71,4 % des décès dans les accidents avec alcool se sont produits la nuit.

Ainsi, 29,4 % des tués, 15,4 % des blessés hospitalisés et 8,9 % des blessés légers étaient impliqués dans un accident avec alcool. Ces chiffres montrent que les

accidents avec alcool provoquent des blessures très graves. Ce risque est maximal les nuits de week-ends. En effet, 55,9 % des personnes tuées une nuit de week-end sont imputables à l'alcool. Cette proportion est de 39,7 % pour les blessés hospitalisés et de 26,5 % pour les blessés légers.

Accidents corporels et mortels par types et caractéristiques d'accidents en 2006

	Accidents corporels				Accidents mortels			
	Total	dont au taux d'alcoolémie connu	dont avec alcool	% d'accidents corporels avec alcool	Total	dont au taux d'alcoolémie connu	dont avec alcool	% d'accidents mortels avec alcool
Rase campagne	25 323	22 132	3 232	14,6	3 037	2 279	666	29,2
Milieu urbain	54 986	41 767	3 845	9,2	1 289	1 004	267	26,6
Hors intersection	57 791	46 979	5 802	12,4	3 799	2 889	860	29,8
En intersection	22 518	16 920	1 275	7,5	527	394	73	18,5
Autoroute	5 099	4 536	308	6,8	250	203	41	20,2
Route nationale	8 531	6 948	827	11,9	764	561	142	25,3
Route départementale	22 454	19 217	3 080	16,0	2 396	1 789	548	30,6
Voie communale	40 123	29 774	2 543	8,5	769	612	181	29,6
Autres voies	4 102	3 424	319	9,3	147	118	21	17,8
1 véhicule avec piéton(s)	12 981	10 369	274	2,6	501	451	24	5,3
1 véhicule sans piéton	16 897	14 536	3 376	23,2	1 648	1 265	556	44,0
2 véhicules et plus								
- collision frontale	8 316	6 999	1 016	14,5	924	646	172	26,6
- collision par le côté	24 112	18 452	1 145	6,2	638	475	86	18,1
- collision arrière	8 608	6 778	646	9,5	184	140	32	22,9
- collision en chaîne	2 200	1 736	139	8,0	64	47	14	29,8
- collisions multiples	2 594	1 996	236	11,8	265	183	31	16,9
- autres collisions	4 601	3 033	245	8,1	102	76	18	23,7
Ensemble	80 309	63 899	7 077	11,1	4 326	3 283	933	28,4

Source : ONISR, fichier des accidents.

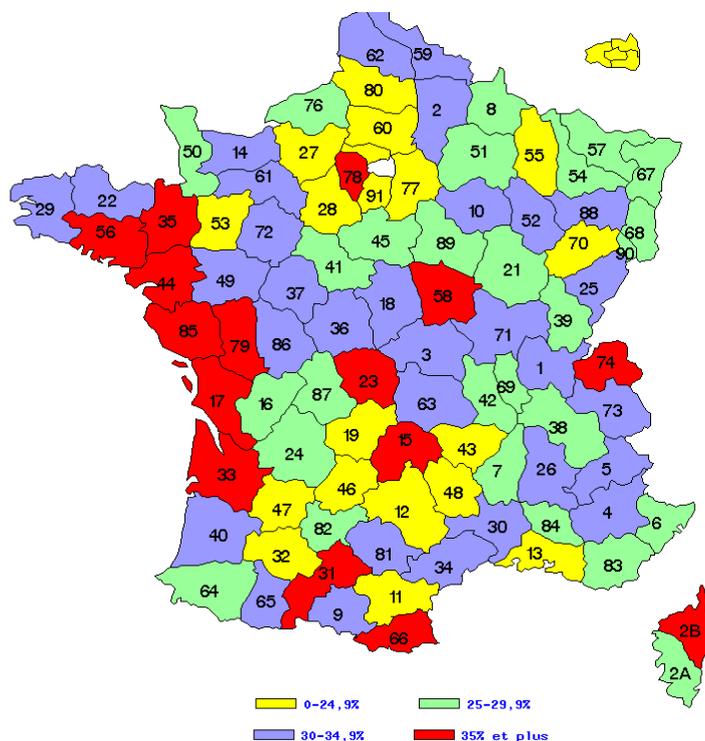
– Les accidents avec alcool sont moins fréquents sur les autoroutes, ils représentent 6,8 % des accidents corporels avec alcool mais 20,2 % des accidents mortels ;

– 44 % des accidents mortels à un véhicule seul sans piéton impliquent l'alcool.

Par départements

Cumul 2002–2006 : proportion d'accidents mortels avec alcool par départements

Source : ONISR, fichier des accidents



En cumulant les résultats sur cinq ans, on estime en France que l'alcool est présent dans 28,4 % des accidents mortels. La répartition est très inégale sur le territoire : elle varie de 40 % pour la Charente-Maritime et les Pyrénées-Orientales à 16 % pour l'Aveyron, 24,3 % pour l'Essonne et 9,8 % pour la Seine-Saint-Denis.

A l'inverse, une bonne partie des départements de l'Est et du centre de la France ont des proportions d'accidents mortels avec alcool moins élevées que les autres. La région Ile-de-France se situe, en dessous de la moyenne nationale.

Cette carte dévoile les habitudes locales de consommation d'alcool : le grand ouest, le sud-est et le Nord sont les régions plus touchées par une consommation excessive d'alcool.

Évolution par types d'accidents 1995-2006

Accidents mortels	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Avec alcool	1 250	1 329	1 379	1 471	1 409	1 341	1 349	1 158	929	827	1 203	933
Au taux d'alcoolémie connu	4 291	4 234	4 311	4 611	4 498	4 428	4 326	3 899	2 990	2 693	4 287	3 283
Pourcentage	29,1	31,4	32	31,9	31,3	30,3	31,2	29,7	31,1	30,7	28,1	28,4

Source : ONISR, fichier des accidents.

Tués	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Dans les accidents avec alcool	1 459	1 537	1 581	1 692	1 621	1 512	1 554	1 300	1 050	926	1 355	1 043
Dans les accidents au taux d'alcoolémie connu	4 829	4 767	4 824	5 140	5 011	4 939	4 799	4 289	3 313	2 952	4 697	3 550
Pourcentage	30,2	32,2	32,8	32,9	32,3	30,6	32,4	30,3	31,7	31,4	28,8	29,4

Source : ONISR, fichier des accidents.

Entre 1995 et 2006, la législation concernant l'alcoolémie au volant a connu plusieurs changements.

Le 11 juillet 1994, un décret renforce la lutte contre l'alcoolémie au volant en créant une contravention de

la quatrième classe pour les conducteurs ayant un taux d'alcoolémie égal ou supérieur à 0,7 g/l de sang sans atteindre 0,8 g/l, taux maximum en vigueur avant cette date. Le 15 septembre 1995, la lutte contre la conduite en état d'ivresse est de nouveau renforcée par l'application du décret relatif à l'abaissement de 0,7 g/l à 0,5 g/l du taux maximum autorisé. En juin 2003, les peines encourues lors d'un accident sous l'empire d'un état alcoolique ont été aggravées. En octobre 2004, le taux

maximum autorisé d'alcoolémie est abaissé à 0,2 g/l pour les conducteurs de transport en commun.

En 2006 le taux d'accident mortel avec alcool est resté stable à 28,4 % et le nombre de tués avec alcool en 2006 montre une très légère détérioration à 29,4 % (+ 0,6 point). Il faut toutefois être prudent car ces taux sont fortement influencés par la part d'indéterminés qui a beaucoup fluctué en 2005 et 2006.

LES USAGERS

Les conducteurs au taux d'alcoolémie positif impliqués dans un accident corporel en 2006

Conducteurs impliqués dans un accident corporel ou mortel en fonction de leur alcoolémie et par catégories d'usagers

Conducteurs	Impliqués dans un accident corporel			Impliqués dans un accident mortel		
	au taux d'alcoolémie positif	au taux d'alcoolémie connu	% d'impliqués dans un accident corporel	au taux d'alcoolémie positif	au taux d'alcoolémie connu	% d'impliqués dans un accident mortel
Selon le type de véhicule						
Bicyclettes	74	3 378	2,2	11	144	7,6
Cyclomoteurs	879	11 414	7,7	73	245	29,8
Motocyclettes	670	14 301	4,7	127	604	21,0
Voitures de tourisme	5 053	74 057	6,8	671	3 679	18,2
Camionnettes	311	5 455	5,7	41	335	12,2
Poids lourds	118	4 771	2,5	14	614	2,3
Transport en commun	2	1 075	0,2	0	62	0,0
Autres véhicules	96	1 291	7,4	18	139	12,9
Selon le sexe						
Hommes	6 581	85 441	7,7	893	4 768	18,7
Femmes	622	30 301	2,1	62	1 054	5,9
Selon l'âge						
Age indéterminé	94	598	15,7	22	73	30,1
0-17 ans	127	5 541	2,3	10	124	8,1
18-24 ans	1 780	24 359	7,3	236	1 197	19,7
25-44 ans	3 579	50 147	7,1	471	2 342	20,1
45-64 ans	1 461	27 300	5,4	188	1 468	12,8
64 ans et plus ans	162	7 797	2,1	28	618	4,5
Ensemble des conducteurs	7 203	115 742	6,2	955	5 822	16,4

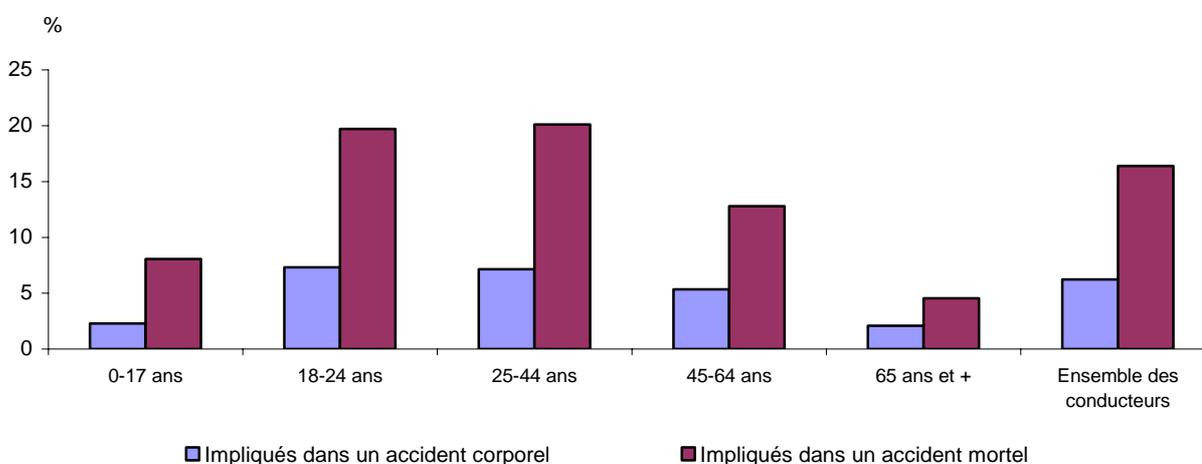
Source : ONISR, fichier des accidents.

Part des conducteurs au taux d'alcoolémie positif impliqués dans les accidents mortels.

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Part des conducteurs au taux d'alcoolémie connu	71,0 %	72,2 %	72,7 %	73,8 %	76,3 %	74,2 %	72,0 %	70,1 %	68,9 %	92,6 %	83,7 %
Part des conducteurs au taux d'alcoolémie positif (alcoolémies connues)	16,7 %	16,8 %	17,0 %	16,5 %	16,3 %	16,6 %	15,4 %	16,5 %	16,1 %	17,0 %	16,4 %

La part des conducteurs au taux d'alcoolémie positif (alcoolémies connues) baisse légèrement en 2006, mais ceci est peut-être dû à la hausse des indéterminés qui comme nous l'avons expliqué plus haut comprennent beaucoup de conducteurs tués dont le taux d'alcoolémie est plus fort.

Pourcentages de conducteurs au taux d'alcoolémie positif impliqués dans un accident corporel ou mortel par tranches d'âge en 2006



Conducteurs de voitures de tourisme (VT) impliqués dans un accident corporel ou mortel en fonction de leur alcoolémie et du port de la ceinture de sécurité

Conducteurs	Impliqués dans un accident corporel		Impliqués dans un accident mortel	
	avec alcool	sans alcool	avec alcool	sans alcool
Ceinturés	3 511	58 835	383	2 552
Non ceinturés	533	992	175	122
Port de ceinture indéterminé	1 009	9 177	113	334
Taux de port de la ceinture en %	86,8	98,3	68,6	95,4

Source : ONISR, fichier des accidents.

En 2006, 7 203 conducteurs sont impliqués dans un accident corporel avec une alcoolémie supérieure à 0,5g/l, dont 955 dans un accident mortel. Dans l'ensemble des accidents, 6,2 % des conducteurs ont un taux positif lors de leur accident ; cette proportion monte à 16,4 % dans le cas d'un accident mortel, soit trois fois plus.

Les conducteurs masculins sont très fortement sur-représentés dans les accidents corporels avec alcool ; ils représentent 91,4 % des conducteurs sous l'emprise d'un état alcoolique, contre 74 % seulement dans l'ensemble des conducteurs impliqués. Ce trait

s'accroît encore dans les accidents mortels, le taux de conducteur masculin s'élevant à 93,5 %.

Les conducteurs au taux positif utilisent le plus souvent des voitures légères (70,2 % des conducteurs au taux d'alcoolémie positif conduisaient des voitures de tourisme contre 64 % dans les accidents en général). Ces conducteurs sous-estiment donc plus facilement le danger de la conduite sous l'emprise de l'alcool que les autres catégories de conducteurs.

La conduite de deux-roues motorisés (cyclomoteurs et motocyclettes) est celle qui présente le plus

d'incompatibilité avec l'alcool. Sur l'ensemble des deux-roues motorisés impliqués dans un accident corporel, 21,5 % des conducteurs avaient un taux d'alcoolémie positif. Usagers plus vulnérables, ce sont en grande majorité eux qui périssent dans l'accident.

A l'inverse, on note la très faible représentation des autres catégories d'usagers : 1,6 % des chauffeurs de poids lourds et 0,03 % des conducteurs de transports en commun impliqués dans un accident corporel conduisaient sous l'emprise de l'alcool.

Sur les 7 203 conducteurs au taux d'alcoolémie positif, un peu moins de la moitié avait entre 25 et 44 ans, 7,1 % des conducteurs de cette tranche d'âge impliqués

dans un accident corporel avaient un taux d'alcoolémie positif. Dans les accidents mortels, cette proportion passe à 20,1 %.

En 2006, dans les accidents mortels, la proportion des conducteurs entre 18 et 24 ans sous l'emprise de l'alcool passe à 19,7 %, contre 21,8 % en 2005.

Outre le fait de conduire avec un taux d'alcoolémie positif, les conducteurs de voiture de tourisme impliqués dans un accident corporel oublient de boucler leur ceinture. Ainsi, 13,2 % des conducteurs avec un taux d'alcoolémie positif étaient non ceinturés et surtout 31,4 % des conducteurs impliqués dans des accidents mortels n'étaient pas ceinturés.

Les victimes dans les accidents avec alcool en 2006

Victimes graves d'accidents par types d'accidents et par tranches d'âge

Tranches d'âge	Tués			Blessés hospitalisés		
	dans les accidents avec alcool (A)	dans les accidents au taux connu (B)	% de tués (A)/(B)	dans les accidents avec alcool (A)	dans les accidents au taux connu (B)	% de blessés hospitalisés (A)/(B)
Age indéterminé	26	46	56,5	83	366	22,7
0-17 ans	48	261	18,4	460	5 591	8,2
18-24 ans	269	781	34,4	1 498	7 322	20,5
25-44 ans	436	1 048	41,6	2 129	10 586	20,1
45-64 ans	213	695	30,6	861	6 288	13,7
65 ans et plus	51	719	7,1	198	3 791	5,2
Ensemble	1 043	3 550	29,4	5 229	33 944	15,4

Source : ONISR, fichier des accidents.

Les accidents avec alcool ont occasionné 34,4 % des tués et 20,5 % des blessés hospitalisés âgés de 18 à 24 ans. La tranche d'âge des 25-44 ans est la plus gravement affectée avec 41,6 % des tués et 20,1 % des blessés hospitalisés, mais elle est aussi la plus

importante dans la population française. Les autres tranches d'âges sont largement moins touchées : seulement 7,1 % des tués de plus de 65 ans le sont dans les accidents corporels avec alcool.

Victimes d'accidents avec alcool

	Tués		Blessés hospitalisés		Blessés légers	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Conducteurs au taux d'alcoolémie positif	695	66,6	2 842	54,4	1 479	34,0
Passagers du conducteur au taux d'alcoolémie positif	180	17,3	987	18,9	836	19,2
Usagers d'un autre véhicule	139	13,3	1 232	23,6	1 885	43,4
Piétons heurtés par un conducteur au taux d'alcoolémie positif	29	2,8	168	3,2	146	3,4
Ensemble	1 043	100,0	5 229	100,0	4 346	100,0

Source : ONISR, fichier des accidents.

Les conducteurs au taux d'alcoolémie positif représentent 66,6 % des tués dans les accidents avec

alcool, les passagers du conducteur 17,3 %. Enfin, les piétons représentent 2,8 % des tués.

Les taux d'alcoolémie

Conducteurs au taux d'alcoolémie positif impliqués dans un accident selon leur taux d'alcoolémie en 2006

Taux d'alcoolémie	Impliqués dans un accident corporel	% du total	Impliqués dans un accident mortel	% du total
0,5-0,80 g/l	933	13,0	90	9,4
0,81-1,49 g/l	2 346	32,6	279	29,2
1,5-1,99 g/l	1 771	24,6	226	23,7
2-2,99 g/l	1 826	25,4	302	31,6
3 g/l et plus	327	4,5	58	6,1
Total	7 203	100,0	955	100,0

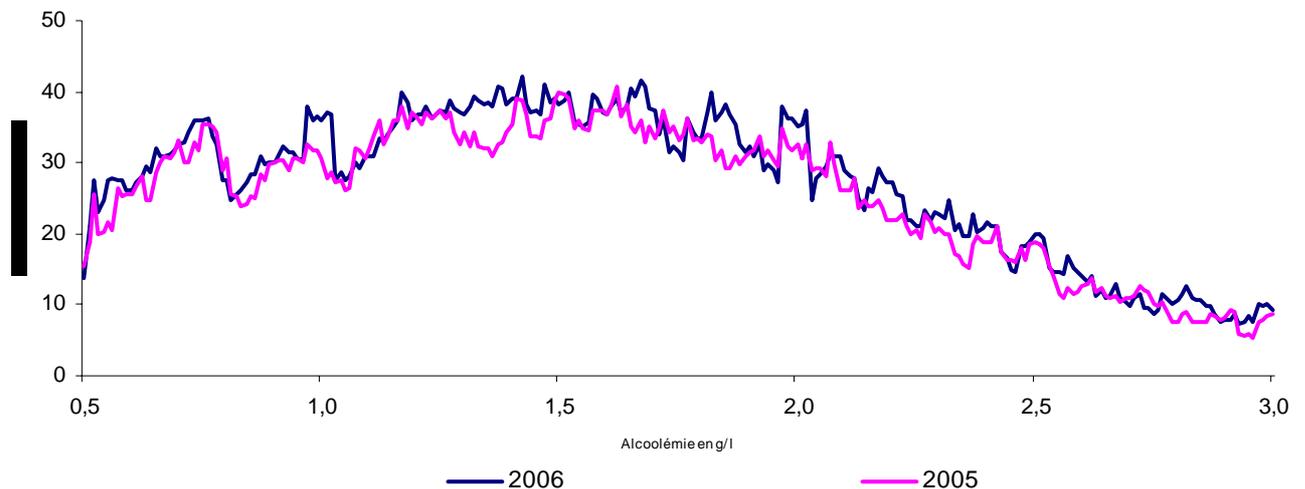
Source : ONISR, fichier des accidents.

Les taux d'alcoolémie constatés lors des accidents corporels dépassent pour beaucoup le seuil de 0,5 g/l. Par rapport en 2005 (1,64 g/l) l'alcoolémie moyenne constatée en 2006 est en augmentation se situe à 1,65 g/l soit trois fois le taux autorisé.

Les alcoolémies mesurées lors des accidents mortels sont plus élevées que pour les accidents corporels (1,78 g/l en moyenne). 37,7 % des conducteurs impliqués dans les accidents mortels conduisaient avec une alcoolémie supérieure à 2 g/l.

Un peu plus de 30 % des conducteurs sont impliqués dans les accidents corporels avec une alcoolémie comprise entre 0,8 g/l et 1,5 g/l et 30 % des conducteurs conduisaient avec une alcoolémie supérieure à 2 g/l.

Conducteurs positifs impliqués dans un accident selon le taux d'alcoolémie Distribution du taux d'alcoolémie dans les accidents corporels



ESTIMATION DU NOMBRE DE VIES HUMAINES SAUVÉES SI AUCUN CONDUCTEUR N'AVAIT CONDUIT AVEC UN TAUX D'ALCOOLÉMIE SUPÉRIEUR AU TAUX MAXIMUM AUTORISÉ

A partir des données 2006 sur le lien entre l'alcool et les accidents de la route, on souhaite donner une estimation du nombre de vies humaines qui auraient pu être sauvées si aucun conducteur n'avait conduit avec un taux d'alcoolémie supérieur au taux maximum autorisé. Pour cela, il nous faut connaître l'alcoolémie des conducteurs.

L'alcoolémie des conducteurs en général (c'est-à-dire en dehors des accidents) est mal connue. Elle est de 2,75 % en 2006 lors de contrôles préventifs, mais ceux-ci ne peuvent être considérés comme un échantillon représentatif puisque les usagers cherchent à éviter les contrôles et les forces de l'ordre cherchent à mieux les cibler au moment où il y a le plus d'alcoolémie.

Pour les années antérieures, nous utilisons la méthode du deuxième conducteur, depuis 2004, nous disposons dans le fichier BAAC de la variable « responsable présumé » ce qui nous permet d'utiliser une méthode plus correcte pour connaître l'alcoolémie des conducteurs. En 2006 avec cette méthode, nous avons une alcoolémie de 0,98 % pour les accidents corporels et de 2,97 % pour les accidents mortels, ce qui est supérieur au taux recueilli dans les contrôles préventifs (2,75 %).

Accidents corporels et mortels au taux d'alcoolémie connu par types d'accidents en 2006

	Accidents mortels	Accidents non mortels	Ensemble
Accidents avec alcool	933	6 144	7 077
Accidents sans alcool	2 350	54 472	56 822
Accidents au taux d'alcoolémie connu	3 283	60 616	63 899
Accidents au taux d'alcoolémie indéterminé	1 043	15 367	16 410
Ensemble	4 326	75 983	80 309

Source : ONISR, fichier des accidents.

Évaluation du nombre d'accidents mortels qui pourraient être évités

Pour estimer le nombre d'accidents mortels qui auraient pu être évités, on part des accidents à taux d'alcoolémie connu en utilisant la méthode de l'odds-ratio. Lorsque le risque est faible, c'est une méthode statistique d'estimation du risque relatif basé sur le rapport des produits croisés.

Les taux utilisés sont d'une part le taux d'alcoolémie des conducteurs précédemment calculé et d'autre part la part des accidents mortels avec alcool ce qui

Taux d'alcoolémie des conducteurs la semaine et le week-end

	2005	2006
Accidents corporels en semaine	0,61 %	0,68 %
Accidents corporels le week-end	1,48 %	1,88 %
Ensemble des accidents corporels	0,85 %	0,98 %

Le taux d'alcoolémie dans les accidents corporels le week-end est 2,7 fois plus élevé que celui de la semaine.

Pour les accidents mortels, le taux d'alcoolémie des conducteurs est de 3 % en 2006 contre 3,4 % en 2005

Pour continuer, il faut utiliser la connaissance des accidents en fonction de leur gravité et de leur alcoolémie telle que le synthétise le tableau ci-dessous :

équivalait à la part des conducteurs responsables avec alcool si on fait l'hypothèse que dès qu'il y a un conducteur alcoolisé, celui-ci est le responsable principal de l'accident.

	Alcool	Sans alcool
Conducteurs (responsables) accidents mortels	3 %	97 %
	933	2 350

L'odds-ratio calculé sur les accidents au taux d'alcoolémie connu est égal à 12,98.

Par analogie avec la ceinture de sécurité où on se sert de l'odds-ratio pour calculer l'efficacité du dispositif, on peut calculer « l'efficacité » d'un conducteur avec un taux d'alcoolémie inférieur au taux légal afin de ne pas rendre mortel l'accident dans lequel il a été impliqué.

Cette « efficacité » serait de :

$$1 - 1 / \text{odds-ratio} = 92,3 \%$$

Ainsi, le nombre minimum d'accidents mortels qui auraient pu être évités si aucun conducteur n'avait conduit avec un taux d'alcoolémie positif serait de :

$933 \times 92,3 \% = 861$ soit 26,2 % (861/3 283) des accidents mortels à taux d'alcoolémie connu.

Évaluation du nombre de vies humaines sauvées

Ces 933 accidents mortels avec alcool ont entraîné la mort de 1 043 personnes. On a donc en moyenne 1,12 tué par accident mortel avec alcool. En appliquant cette valeur aux 861 accidents mortels qui auraient pu être évités, on obtient un gain de vies potentiel minimum lié à l'alcool au volant de :

$861 \times 1,12 = 964$ soit 27,17 % (964 / 3 550) des tués des accidents mortels à taux d'alcoolémie connu.

En 2006, si aucun conducteur n'avait conduit avec un taux d'alcoolémie positif, les nombres d'accidents mortels et de tués auraient pu être réduits d'environ 26,2 % (26,3 % en 2005).

En extrapolant à l'ensemble des accidents et en supposant que les accidents au taux d'alcoolémie indéterminé ou inconnu se répartissent en accident avec alcool et sans alcool de façon identique à ceux à taux d'alcoolémie connu, on obtient une réduction de 1 135 accidents mortels et 1 271 tués.